

Snapshot : Équité en matière de santé

Foire aux questions (FAQ)

Que sont les Snapshots?

Les Snapshots sont des outils de transmission de données qui présentent des mesures non interprétées de l'état de santé à l'échelle provinciale, à l'échelle des bureaux locaux de santé publique (BSP) et à l'échelle des Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) en Ontario.

Le Snapshot de l'équité en matière de santé décrit les variations de l'état de santé selon le statut socioéconomique. Plus particulièrement, on y présente les taux relatifs à l'état de santé associés à chacune des quatre dimensions de l'indice de marginalisation ontarien (ON-Marg), pour cinq degrés de marginalisation. Les différences sur le plan des taux observées d'un quantile à l'autre sont ensuite quantifiées au moyen de six mesures sommaires d'iniquité socioéconomique.

Que signifient les résultats?

Le Snapshot de l'équité en matière de santé présente deux types de résultats distincts :

- 1. taux relatifs à l'état de santé pour chaque quantile de marginalisation
- 2. mesures sommaires d'iniquité décrivant les différences sur le plan de la santé d'un quantile à l'autre.

La représentation des taux relatifs aux différents quantiles donne souvent un effet de dégradé illustrant la détérioration continue de l'état de santé à mesure qu'augmente le degré de marginalisation. Les mesures sommaires de l'iniquité quantifient ce dégradé; plus elles sont élevées et plus le sont également les niveaux d'iniquité en matière de santé.

À quoi sert l'indice de marginalisation ontarien?

L'indice de marginalisation ontarien (ON-Marg) se fonde sur des données de 2001, 2006, 2011 et 2016 pour illustrer les degrés de marginalisation d'un bout à l'autre de la province. Il s'articule autour de quatre dimensions qui contribuent au processus de marginalisation :

- instabilité résidentielle
- difficultés matérielles
- dépendance
- concentration ethnique

L'indice ON-Marg constitue la tranche ontarienne de l'indice de marginalisation canadien (CAN-Marg), élaboré en 2006 par des chercheurs du Centre for Urban Health Solutions (CUHS) de l'hôpital St. Michael's de Toronto et de l'Université McMaster de Hamilton. Les versions de 2011 et de 2016 de l'indice ON-Marg sont le fruit d'une collaboration entre le CUHS et Santé publique Ontario.

Comment a-t-on créé les quatre dimensions de la marginalisation? Comment a-t-on choisi les indicateurs qui composent ces dimensions?

Les dimensions autour desquelles s'articule l'indice ON-Marg ont été établies au moyen d'une méthode d'analyse axée sur des données et appelée « analyse factorielle ». Dans un premier temps, 42 différentes variables de recensement reposant sur des perspectives théoriques passées et présentes de l'inégalité et de la marginalisation au Canada ont été retenues à des fins de prise en compte. L'analyse factorielle a permis de réduire le nombre de variables de 42 à 18, et de classer ces variables selon quatre dimensions de la marginalisation. Les noms des dimensions ont été choisis en fonction des caractéristiques des variables qui les composent.

Que représentent les dimensions de l'indice ON-Marg?

Instabilité résidentielle

Cette dimension fait référence aux concentrations locales de personnes affichant des taux élevés d'instabilité familiale ou résidentielle. Les indicateurs associés à cette dimension mesurent les types de logements résidentiels, leur densité, ainsi que certaines caractéristiques des structures familiales. L'instabilité résidentielle est une variable importante en ce qu'elle fournit des informations sur la qualité et la cohésion des quartiers, et les soutiens qu'on y trouve.

Difficultés matérielles

Il existe un lien étroit entre la pauvreté et cette mesure, qui porte sur l'incapacité des personnes et des collectivités à satisfaire des besoins matériels. Les indicateurs associés à cette dimension mesurent le revenu, la qualité des logements, la scolarisation et des caractéristiques de la structure familiale.

Dépendance

Cette dimension fait référence aux concentrations locales de personnes qui ne tirent pas de revenu d'un emploi. Ces personnes incluent les personnes âgées, les enfants et les adultes dont le travail pourrait ne pas être rémunéré. Les adultes visés par cette mesure pourraient vaquer aux tâches familiales, s'occuper de membres de la collectivité et (ou) être inaptes au travail en raison d'une invalidité.

Concentration ethnique

Cette dimension fait référence aux concentrations locales d'immigrants récents *et* de personnes issues de groupes de « minorités visibles » (soit « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche », selon Statistique Canada).

L'analyse factorielle n'a permis de constater aucune corrélation entre les indicateurs de Statistique Canada sur le statut d'autochtone et les facteurs examinés. Les recherches menées sur l'immigration en Ontario montrent que les nouveaux arrivants au Canada affichent souvent un meilleur état de santé général, un phénomène appelé couramment l'« effet de l'immigrant en santé ». En même temps, les recherches indiquent clairement que le racisme structural et la discrimination à l'égard des immigrants ont tous les deux des répercussions profondes sur les personnes, les communautés et la santé de la population.

Complément d'information sur la concentration ethnique

L'étiquette « concentration ethnique » a été appliquée à un groupe de deux indicateurs qui se sont révélés pertinents dans le contexte de la marginalisation locale : la proportion d'immigrants récents et la proportion de personnes se qualifiant de « minorités visibles ». Les régions qui obtiennent des résultats élevés à cette dimension pourraient afficher des proportions élevées d'immigrants récents ou de personnes (sans être obligatoirement des immigrants récents) qui se qualifient de « minorités visibles », ou les deux. En règle générale, cette dimension mesure des populations pouvant faire l'objet de marginalisation liée au racisme et à la discrimination.

L'indice ON-Marg a été conçu dans le but de mesurer les populations marginalisées, et pas de comprendre nécessairement les variations sur le plan de la santé entre les groupes de population. L'emploi d'indicateurs fourre-tout sur le plan de l'ethnicité et du statut d'immigrant peut mener au jumelage de sous-groupes variés et, ce faisant, fausser les résultats de certains de ces groupes en matière de santé. Par exemple, l'association entre l'ethnicité et un résultat particulier sur le plan de la santé pourrait différer selon qu'on est chinois ou noir, ou qu'on ait récemment immigré d'un pays nanti ou d'un pays en développement.

S'agit-il d'une mesure utile?

La dimension sur la « concentration ethnique » peut révéler des renseignements utiles sur les différences locales en matière de santé ayant trait au statut d'immigration et à l'ethnicité. Des recherches plus poussées pourraient être requises pour accroître notre compréhension de la relation complexe entre l'immigration, l'ethnicité et la santé de la population.

Notre objectif est de veiller à fournir les meilleurs éléments de preuve, synthèses et données disponibles afin de nous assurer de contribuer à l'important travail effectué en santé publique pour favoriser l'équité en matière de santé partout en Ontario. Nous sommes déterminés à examiner comment transmettre les conclusions de ce travail sans contribuer à la stigmatisation des populations les plus marginalisées.

Où puis-je obtenir un complément d'information?

Vous trouverez <u>ici</u> de plus amples informations sur l'indice de marginalisation ontarien, y compris sur son élaboration et l'endroit où le télécharger.

Vous trouverez <u>ici (anglais)</u> de plus amples informations sur les mesures sommaires de l'iniquité employées dans le Snapshot sur l'équité en matière de santé.

Pour consulter les détails techniques relatifs à la méthodologie appliquée à l'analyse sur l'équité en matière de santé et aux indicateurs liés à l'état de santé, cliquez sur le bouton *Voir les notes techniques* de chacun des Snapshots.

Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires, communiquez avec analytics@oahpp.ca

Auteur

Services analytiques, Santé publique Ontario

Modèle proposé pour citer le document

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). *Snapshot sur l'équité en matière de santé – Foire aux questions*. Toronto, ON, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2018.

Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication.

SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque.

Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de Santé publique Ontario.

Santé publique Ontario remercie le Gouvernement de l'Ontario pour son soutien financier.

